

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016
FERMETURES DES ECOLES MATERNELLES

RENE GUY CADOU ET PAUL GAUGUIN

CONTRIBUTION DE Michel LE MESTRALLAN et Thierry LE FLOCH

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs

Je débiterai mon intervention sur les conditions de l'arrivée de ce bordereau dans notre assemblée :

Alors qu'en septembre dernier, à l'occasion de la rentrée scolaire 2015, des informations ont été communiquées à quelques uns par Mme Boléis, adjointe à l'enseignement, ce conseil n'est conduit à débattre de cette question, pour l'entériner, qu'en mars 2016.

Si nous n'avions pas posé des questions orales, questions qui ne permettent pas le débat, le conseil municipal n'aurait pas eu, jusqu'à aujourd'hui, à entendre de cet objet.

L'irruption légitime des parents et d'autres acteurs dans le débat public a évité que tout cela ne se fasse en catimini.

La concertation annoncée n'en a jamais été une, la décision était prise en septembre.

Nous aurions dû débattre de questions si importantes, elles le méritent.

Jamais la communication, sur facebook, sur twitter ou ailleurs ne peut remplacer le débat démocratique.

Montrez aux enfants du nouveau conseil municipal des jeunes que vous faites vivre la démocratie et pas une caricature de celle-ci.

Sur le bordereau lui-même

Les enseignants de l'école publique pratiquent souvent des pédagogies innovantes. Les pédagogies Freinet ou Montessori par exemple. Ils le font dans le cadre de l'école de la République, gratuite et laïque. Ces pédagogies sont dévoreuses de temps, d'énergie, elles nécessitent des moyens matériels non négligeables et des effectifs raisonnables.

A Ploemeur, par les effectifs dans nos écoles, les conditions sont réunies pour que bon nombre de pratiques puissent voir le jour ou s'approfondissent et tel est le cas.

Nos écoles maternelles de Ploemeur sont appréciées pour leur qualité et constituaient par le maillage sur le territoire un appel à venir à Ploemeur pour de nouvelles familles.

L'implantation de ces écoles relevait d'une stratégie d'occupation du territoire équilibrée, au plus près des familles.

Contrairement à ce que vous écrivez, la question de la fermeture de l'école P.Gauguin avait déjà été envisagée, c'est l'opposition de certains à cette mesure au sein même de la municipalité d'alors qui

avait permis son maintien. Le résultat, c'est que le maintien s'est avéré viable et les effectifs sont restés stables, voir ont progressé.

Vous ne citez pas les effectifs prévisionnels de ces écoles dans le bordereau, vous préférez faire état d'une tendance générale à la baisse dans les écoles de tous niveaux. Si cette baisse est bien réelle, elle ne vous permet pas de cibler Gauguin 25 et 26 élèves, voir plus. Quant à Cadou, rien de scandaleux au chiffre annoncé, 16 élèves.

Au-delà des chiffres, **vous nous faites un total de postes ouverts et fermés avec des mélanges d'explications qui n'ont rien à voir avec les fermetures.**

En quoi les fermetures influent-elle sur la décharge de Direction de Lomener-kerroch ? En quoi l'ouverture de 0.71% équivalent temps plein pour la structure en breton relève-t-elle des fermetures ?

Je vous propose de nous retrouver à la rentrée devant les salles de classes des écoles maternelles pour constater les dégâts sur les départs des familles vers d'autres structures et pour compter avec vous, le nombre effectif des classes et enseignants qui **resteront dans nos écoles maternelles.**

Faire un bilan global, tous niveaux confondus n'a pas de sens.

Ou plutôt si, il nous permet de nous rendre compte combien cette affaire a été préparée avec les services départementaux de l'Education nationale. Nous avons assisté à une collusion des intérêts d'un Etat qui veut réaliser des économies en réduisant les dotations en enseignants et en dotations financières pour les collectivités et qui engage les Maires qui ne résistent pas à aller dans leur sens.

Vous êtes, M. Loas, parmi ceux qui n'ont pas résisté. Si les parents et d'autres n'avaient pas protesté, nous aurions perdu 3 écoles. Soyez persuadé que toute nouvelle décision quant à l'école de la Chataigneraie conduira à de nouvelles réactions.

La structure de la Cité va être impactée par ces évolutions.

Non, vraiment Monsieur le Maire, ce bordereau ne peut nous conduire à un vote positif.